



MARTIN RICHER
MANAGEMENT & RSE
management-rse.com/

Martin Richer a créé le cabinet de conseil Management & RSE pour aider les entreprises à intégrer une approche proactive de la RSE, avec « plus de RSE dans leur business et plus de business dans leur RSE ».

NOUVELLE CHANCE POUR LE DIALOGUE SOCIAL

Nous avons un nouveau gouvernement. Il comporte un syndicaliste, ce qui n'est pas fréquent – Alain Griset, ancien président de l'U2P, syndicat patronal de l'artisanat, désormais ministre des PME. Il est dirigé par Jean Castex, qui a déclaré lors de sa première interview télévisée, le 3 juillet : « Avant de donner les solutions, je souhaite que l'on en discute avec la Nation, avec les partenaires sociaux, dans les territoires. Nous les associerons le plus possible à la recherche de solutions pour un nouveau pacte social ». Les partenaires sociaux, les territoires, est-ce le retour des « corps intermédiaires » autrefois vilipendés comme empêchements de réformer en rond ? Jupiter a-t-il troqué la foudre contre la délibération ? Cette posture d'ouverture est en phase avec celle qui s'imposait entre les organisations syndicales dès avant la formation du nouveau gouvernement. Après une fin de confinement

très progressive, les entreprises découvrent la difficulté du retour au travail, de la conciliation entre l'efficacité productive et la prudence sanitaire. Ainsi que le note la déclaration commune du 30 avril du Medef, de la CFDT et de la CFTC, « en période de crise plus que jamais, le dialogue social est un levier essentiel pour traiter les sujets au plus près des besoins et trouver les bonnes solutions pour tous. Il joue un rôle prépondérant dans la mise au point des décisions prises par les entreprises pour maintenir ou reprendre leurs activités ». Le dialogue social d'entreprise permet de générer des prescriptions de travail plus pertinentes, mieux ajustées que ne le peut l'arsenal du ministère du Travail, lesté de son protocole national de déconfinement et de ses 90 (pas moins !) fiches-conseils métiers, guides pour les salariés et les employeurs et kits de lutte contre la Covid-19. Là où le dialogue social était actif, il s'est renforcé. À mi-mai, 3 000 accords d'entreprises et

11 accords de branches liés à la Covid-19 avaient été signés (sur les primes, la prise des congés, l'organisation du travail...). Ailleurs, des méthodes plus tranchées sont venues combler le vide du dialogue social. Selon l'enquête Technologia-Challenges (mai 2020), près de 20 % des entreprises ont été confrontées depuis le début de la crise sanitaire à l'exercice par leurs salariés d'un « droit de retrait », qui dans la majorité des cas s'est soldé par une modification de l'organisation du travail.

« NOUS NE NOUS SOMMES JAMAIS AUTANT PARLÉ »

Le dialogue interprofessionnel s'est également activé. François Asselin, président de la CPME, a ainsi déclaré, de façon plutôt inédite : « La crise sanitaire pousse tous les acteurs sociaux à se mettre autour de la table pour trouver des solutions acceptées par les salariés. Il est impensable qu'un chef d'entreprise décide tout seul en cette période troublée. Il se retrouverait isolé pour redémarrer son activité ».

Le dialogue social entre syndicats, patronat et gouvernement, jadis perçu comme un frein pour réformer le pays, fait un retour en force : « Nous ne nous sommes jamais autant parlé », avance François Hommeril, secrétaire général de la CFE-CGC. Emmanuel Macron a reçu les organisations patronales et syndicales le 4 juin et leur a annoncé l'ouverture de quatre concertations sur des dossiers majeurs : suite du dispositif d'activité partielle, emploi des jeunes, adaptation des compétences, assurance chômage. Le lendemain s'est ouverte en visioconférence la concertation sur le télétravail. Certes, on se garde bien de parler de « négociation », mais seulement de concertation et de dialogue. Certes, la France n'est pas l'Europe du Nord (au Danemark, durant la période de confinement, syndicats et patronat se sont accordés pour réduire les congés payés, une option fermement rejetée en France). Mais ces avancées sont convergentes. ♦

Pour aller plus loin : « Les enjeux du retour au travail : quatre points d'attention »
<https://management-rse.com/2020/06/11/les-enjeux-du-retour-au-travail-4-points-dattention/>